

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2021

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4245)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 39

présenté par
Mme Mette

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 32, supprimer les mots :

« la ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.